

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAIRIE DE SAINT SORLIN EN BUGEY

# LA POUPONNE

N°96 Octobre 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 OCTOBRE 2018 - EXTRAITS

Présents : Patrick MILLET, Christiane BOUCHARD, Sébastien CAILLET, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Valérie GARÇON, Gilbert GRANDJEAN, Guylaine MEILLAN, Jean-Pierre MINAND, Philippe NOUVEAU, Céline TROPIBANI et Claude VIARD.

Absentes excusées : Hélène DENOYER, (qui donne pouvoir à Céline TROPIBANI) et Céline GALLONE.

Secrétaire de séance : René DESSERRIERES

### - Bibliothèque municipale :

Adoption à l'unanimité du règlement de la bibliothèque municipale ainsi que la mise en place d'une amende forfaitaire de 15 € en cas de retard dans la restitution des documents empruntés.

### - Désignation d'un référent communal SR3A :

Sur proposition du Maire, M. Hervé FONTAINE est nommé référent au Syndicat de Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents à l'unanimité.

### - CDG 01 : convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation

Approbation à l'unanimité à l'adhésion à la nouvelle plateforme DOCAPOST-FAST pour la dématérialisation des actes et des budgets

### - Télétransmission des Actes et des documents Budgétaires :

Suite au changement de plateforme de dématérialisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, approbation à l'unanimité d'établir des avenants aux conventions existantes entre la Préfecture de l'Ain et la Collectivité.

### - Concours du Receveur Municipal pour 2018 :

L'indemnité de conseil pour l'année 2018, d'un montant de 411,70 € (taux de 100 %) est approuvée par 12 voix POUR et 1 abstention.

### - Bulletin municipal 2019 : choix du prestataire

Céline TROPIBANI en charge de la commission communication présente les deux devis reçus pour l'élaboration du bulletin municipal 2019.

A l'unanimité, l'entreprise RICCI est choisie pour l'élaboration du bulletin 2019.

### - Appartement sis « 98 Grande Rue »

Validation à l'unanimité d'effectuer les travaux de rénovation dans l'appartement communal sis 98 Grande Rue.

### - Remplacement du renvoi central 4 DIR des minuteriers

Acceptation à l'unanimité du devis de l'entreprise BODET pour un montant HT de 2 294,00 € pour changer le renvoi central 4 directions des minuteriers du clocher.

### - ACCESSIBILITE phase 2 : choix du cabinet de contrôle pour les missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé :

Acceptation à l'unanimité de la proposition d'APAVE domiciliée 515 chemin du petit plan 01250 SAINT JUST.

Prochain conseil le 3 décembre à 19h30.



### REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés aura lieu le 25 novembre 2018 au foyer communal à midi, animé par Hervé BRUNEL.



### SORTIE CINÉMA

Le CCAS a le plaisir de vous annoncer la sortie pour les enfants du village, de 4 à 11 ans, (classes de moyenne section au cm2) au cinéma d'Ambérieu en Bugey le mercredi 19 Décembre 2018 après-midi.

Rendez-vous à 13h00 au foyer communal, départ 13h15, trajet en bus.

Au retour, les enfants goûteront au foyer où vous les récupèrerez à 16h45 précises.

Ci-joint coupon d'inscription à rapporter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat avec les documents demandés.

**Clôture des inscriptions le 3 Décembre** (Attention : 57 places de disponibles)



### SOU DES ECOLES

#### Vente de sapins de Noël

Le bon de commande détaillé est téléchargeable sur le site du sou des écoles. Des exemplaires papiers sont également disponibles en Mairie.

Dernier délai de commande : **18/11/18**

Possibilité d'être livré à votre domicile, sur la commune de St Sorlin!

Attention de bien laisser vos coordonnées !

La distribution aura lieu le **samedi 8 décembre de 9h30 à 11h30 devant le local du stade.** (Si vous venez en voiture, accès par la rue du vivier)  
Livraison aux mêmes horaires.

Le traditionnel feu de joie se tiendra le **samedi 12 janvier 2019 à 18h** pour brûler vos sapins et célébrer la nouvelle année dans la bonne humeur. Tous les habitants de St Sorlin et leurs amis sont les bienvenus.

Le Sou des Ecoles

### 8 DECEMBRE



Les bénévoles sont les bienvenus pour :

- la mise en pots des bougies le **1<sup>er</sup> Décembre à 9h30** à l'atelier communal
- l'allumage des bougies le **8 décembre à 17h00** (RDV sur la place)
- le ramassage des pots le **8 décembre à partir de 21h30.**



### RAPPEL

Afin de faciliter les préparatifs de cette manifestation, pensez à enlever les véhicules stationnés Montée de l'Eglise, Place de La Halle, Place devant la mairie et sur la Place pour 9h00 le 8 décembre.

## MONOXYDE DE CARBONE :

### Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Il peut être émis par :

- tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...),
- les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée,
- les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc...

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...).

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Agence régionale  
de santé  
Auvergne-Rhône-  
Alpes



## REUNION PUBLIQUE

Commission Locale  
D'Information de la  
Centrale du Bugey

La CLI de la Centrale du Bugey a l'obligation d'informer les populations environnantes sur l'actualité du site en organisant au moins une fois par an une réunion publique .

Une **réunion publique de concertation** (concernant le lancement de la consultation préalable relative à la sûreté des installations nucléaires dans le cadre du prolongement de l'exploitation au-delà des quarante ans des réacteurs de 900MW)

se tiendra le **lundi 12 novembre 2018 à 18h30** au **Centre international des rencontres (CIR) de Saint-Vulbas**.

Les représentants d'EDF, de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et des services de l'Etat vous apporteront toutes les précisions nécessaires sur ce dossier majeur.



## BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL



Le Bulletin Municipal annuel est en préparation. Afin de vous faire connaître, les pages Vie Active et Associations seront reconduites.

Pour les **Professionnels** désirant renouveler, modifier, voir se désinscrire du Bulletin, merci de remplir le coupon N° 1 ci-joint.

Pour les **Associations**, idem avec le coupon N° 2.

Une rubrique est également prévue pour saluer les nombreuses Fêtes des Voisins qui participent à l'animation et la convivialité de notre village.

Merci aux organisateurs de ces fêtes de renseigner le coupon N° 3.

**Date limite de retour en mairie : le 16 novembre 2018**

## AGENDA



### NOVEMBRE :

Dimanche 11 : Cérémonie, 11h30 devant le monument aux morts

Lundi 12 : Reunion publique 18h30 au CIR à Saint Vulbas. (CLI Centrale du Bugey)

Samedi 17 : Sainte Cécile- Batterie fanfare l'Echo des Roches

Dimanche 25 : Repas des aînés CCAS

### DECEMBRE :

Samedi 8 : Illuminations.

Samedi 15 : ASSL trophée des Champions 18h au gymnase Lagnieu

Mercredi 19 : Sortie cinéma

Vendredi 21 : Distribution « Sacs Jaunes »



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : 8h30 à 12h - Tel : 04.74.35.73.78

Adresse email secrétariat mairie : [mairiestso@orange.fr](mailto:mairiestso@orange.fr)

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : [lapouponne01@gmail.com](mailto:lapouponne01@gmail.com)



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Tous les vendredis de 16h à 19h